

Notes d’allocution

pour

**Patricia Lattanzio,
secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et
procureur général du Canada**

au nom de

**l’honorable Sean Fraser,
ministre de la Justice et procureur général du Canada**

à l’occasion de l’ouverture des tribunaux

le 10 septembre 2026

10 h

Palais de justice de Montréal, salle Jules-Deschênes

La version prononcée fait foi.

7 minutes
80FR/20EN

L'honorable Geneviève Cotnam, Madame la Bâtonnière Alice Popovici [POH-poh-veetchy], et distingués invités, bonjour.

Je reconnais que ce palais de justice est situé à Tiohtiá:ke [joe-jah-gay], à savoir Montréal, qui sert depuis longtemps de lieu de rencontre et d'échange pour de nombreuses Premières Nations.

C'est un grand honneur pour moi d'être ici aujourd'hui au nom de l'honorable Sean Fraser, ministre de la Justice et procureur général du Canada.

En son nom, je tiens à reconnaître le travail de toute la communauté juridique au Québec. Je salue et félicite également l'ensemble des juges nommés aux tribunaux du Québec au courant de la dernière année.

Today is about celebrating the opening of the courts. This formal ceremony gives us a chance to reflect on the year that has passed and to set priorities for the coming one. It also gives us a chance to consider Quebec's courts and the vital role they play in assuring a strong justice system here and across the country.

Je souhaite également prendre un moment pour souligner le travail du Barreau de Montréal et du Barreau du Québec, entre autres, à cet occasion.

À ce sujet, je voudrais mentionner deux rapports importants publiés au cours de l'année écoulée : l'un porte sur la santé mentale des jeunes avocates et avocats¹ et l'autre sur la santé mentale des juges².

¹ [Rapport 2024-2025 - JMB](#)

² [Rapport Final CCM Version Française Cadieux et al. \(2026\)](#)

Ces rapports ont été élaborés par l'Université de Sherbrooke, en collaboration avec le Jeune Barreau de Montréal et avec le Conseil canadien de la magistrature, respectivement.

Ces deux rapports montrent des tendances préoccupantes en matière d'épuisement professionnel et de surcharge de travail, une situation en partie imputable à l'utilisation croissante de l'IA³. Ces informations sont importantes pour nous alors que nous nous tournons vers l'année à venir.

Je tiens également à féliciter le Barreau du Québec pour son premier Sommet pour l'état de droit qui vient de se tenir ces deux derniers jours au Palais des Congrès de Montréal⁴. Le fait que l'État de droit soit remis en cause dans les démocraties du monde entier revêt une importance capitale pour les personnes qui, comme nous, travaillent au sein d'institutions publiques.

There is an intersection to be made between the fraying of trust in public institutions, the rise of AI, and the fuelling of mis- and disinformation.

As the Chief Justice of Canada said in his annual news conference in the spring, AI is requiring us to adapt very quickly and thoughtfully. He emphasized that this adaptation requires investment and time, which are necessary if we want to maintain public trust in the justice system, a responsibility, I would add, that falls to us.⁵

³ [National - CBA National - Canadian Legal Affairs](#)

⁴ [Sommet québécois pour l'état de droit | Barreau du Québec](#)

⁵ [Supreme Court of Canada | Annual news conference with the Chief Justice of Canada](#)

Nous devons « évoluer avec ambition⁶ », comme le dit le thème de la rentrée judiciaire de cette année.

Alors, comment pouvons-nous nous inscrire — avec notre humanité et notre discernement — dans ces nouvelles technologies à mesure qu’elles s’imposent au sein de nos institutions?

Cette question est pertinente, et je n’ai certainement pas toutes les réponses.

Pour sa part, le gouvernement du Canada a publié sa première stratégie en matière d’IA au printemps dernier. Nous reconnaissons que l’IA évolue à un rythme qu’aucune stratégie ne peut pleinement anticiper. Par conséquent, nous continuerons d’examiner et d’actualiser ce plan afin de répondre à l’évolution des possibilités qu’offre l’IA et des défis qu’elle soulève.

En ce qui concerne les priorités politiques de cette année, le gouvernement du Canada compte s’appuyer sur son impressionnant bilan en matière de réformes du *Code criminel*, soit trois grands projets de loi visant à renforcer les mesures de protection contre les crimes haineux, à durcir les lois sur la mise en liberté sous caution, et à mieux protéger les victimes et les personnes survivantes de violence fondée sur le sexe.

Je voudrais m’attarder un peu sur ce dernier point.

Dans un monde meilleur, nous n’aurions pas à discuter de ces crimes atroces envers les femmes.

⁶ barreaudemontreal.qc.ca/activite/rentree-judiciaire-2026/

Mais la lourde réalité demeure que toutes les 48 heures, une femme ou une fille au Canada est tuée dans un acte de violence fondée sur le sexe. Au Québec, cette année seulement, nous avons été témoins de 16 cas présumés de féminicides. Cela se produit autour de nous, autour de vous. Cela touche des personnes que nous connaissons, dans des communautés qui nous tiennent à cœur.

C'est pourquoi la *Loi visant à protéger les victimes* (ancien projet de loi C-16) est si importante, pour les femmes, pour les victimes et les personnes survivantes, et pour tout le monde au pays qui souhaite que nos foyers, nos communautés et notre pays soient des lieux où l'on peut vivre en sécurité et dans la dignité.

Avec cette nouvelle Loi, il s'agit de réformes les plus importantes du *Code criminel* depuis des générations.

En premier temps, la nouvelle Loi reconnaît le féminicide comme un meurtre au premier degré.

Elle vise également à contrer le contrôle coercitif et à répondre à la violence croissante à laquelle les femmes sont confrontées.

Elle renforce les droits des victimes, répondent aux nouvelles menaces telles que les hypertrucages d'ordre sexuel non consensuels.

Et enfin, elle s'attaque aux préoccupations de longue date concernant les retards judiciaires qui peuvent priver les victimes d'une résolution de leur situation.

En renforçant la capacité du système de justice à protéger les femmes et les filles, nous consolidons les efforts déployés à l'échelle du gouvernement pour prévenir la violence

7 minutes
80FR/20EN

fondée sur le sexe, soutenir les victimes et les personnes survivantes, et favoriser un Canada plus sécuritaire pour tout le monde.

En fin de compte, comme vous, nous voulons un système de justice qui est efficace pour les personnes qui l'administrent, mais aussi pour celles qu'il sert. Nous voulons que ce système de justice puisse évoluer au fil du temps tout en conservant son humanité.

Sur ce, au nom du ministre Fraser, je vous remercie pour votre leadership et votre partenariat. Je vous souhaite une bonne rentrée et de meilleurs vœux pour l'année judiciaire qui commence.

Merci. Thank you.

- 30 -